

Référence unique de mandat (RUM)
délivrée par le syndicat :

Le « mandat de prélèvement SEPA* » est le document officiel nécessaire pour effectuer des prélèvements.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

A/ la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
B/ votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.

Toute demande de remboursement devra être présentée :

1. Dans les 8 semaines qui suivent la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
2. Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom/Prénom du débiteur			
Adresse N° et nom de la voie			
Code Postal	<input type="text"/>	Ville	Pays
Coordonnées du compte N° IBAN Identification internationale du compte bancaire	<input type="text"/>		
N° BIC Code international d'identification de votre banque	<input type="text"/>		
Domiciliation Nom de l'agence			
Nom du syndicat CFDT	SYNDICAT CFDT POITOU CHARENTES DES TRANSPORTS		
ICS (identifiant créancier SEPA)	FR88ZZZ254894		
Adresse N° et nom de la voie	8 RUE JOSEPH CUGNOT		
Code Postal	79000	Ville	NIORT Pays FRANCE
Signé à (lieu)	Le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>		

Signature Veuillez signer ici

A retourner à :
SYNDICAT CFDT POITOU CHARENTES DES TRANSPORTS
UD CFDT
8 RUE JOSEPH CUGNOT
79000 NIORT

05 49 05 97 84
transports.poitoucharentes@fgte.cfdt.fr